



Avis n° 11-01 sur la légalité de la pratique visant à soumettre des contrats s'exécutant en France à des droits et des tribunaux étrangers

Avis n° 11-01 sur la légalité de la pratique visant à soumettre des contrats s'exécutant en France à des droits et des tribunaux étrangers : **avis non publié** en raison de l'absence de réponse de l'auteur de la demande d'avis à la question relative à sa publication.
